

Communauté de Communes des Olonnes l'Energie océane aux Sables d'Olonne

Dossier

Découvrez la Communauté de Communes

Voir pages 4 et 5

Animations de Noël

Une patinoire à ciel ouvert

Voir page 10

La magie de Noël...

Noël approche à grands pas. Depuis quelques jours déjà, votre ville est illuminée à la nuit tombée...à l'heure durable. Les décorations lumineuses qui parent la commune sont en effet de plus en plus économiques et écologiques. Bientôt les vacances, et les sapins verts vont orner vos foyers.

Noël est aussi la période des achats familiaux qui apporte son soutien au commerce local. Cette année, l'association des Commerçants Sablais a rivalisé d'imagination pour animer nos rues. C'est ainsi que le parvis de la mairie accueillera une patinoire à ciel ouvert à compter du 13 de ce mois et jusqu'au 25 décembre. Nul doute que cet événement, fortement soutenu par la ville, sera apprécié par les grands mais aussi les enfants : le bruit court, en effet, que le Père Noël devrait venir saluer les patineurs le 22 décembre !

Pour que la fête soit partagée par tous, la Ville invite aussi traditionnellement nos seniors à un spectacle gratuit. Cette année, le divertissement sera aux couleurs de Broadway. L'esprit des comédies musicales et du music -hall planera donc dans les Atlantes.



En cette période d'austérité, Noël apporte son espérance, sa lumière et s'affirme encore comme une fête conviviale. Elle est un vecteur de cohésion sociale, dans le respect des valeurs solidaires et universelles.

Ces mêmes valeurs, nous les défendons pour vous, Sablais, tout au long de l'année, afin de vous offrir des conditions de vie quotidiennes les plus agréables possibles. C'est ainsi une grande satisfaction que le Pôle Santé soit désormais en totale activité. Après le transfert de la clinique chirurgicale à la Vannerie, porte d'entrée du pays des Olonnes début 2010, le centre hospitalier a en effet ouvert ses portes dans ce site depuis la fin du mois dernier.

Cette offre sanitaire, exemplaire en qualité d'accueil et de technologie, n'aurait pu voir le jour sans la mise en place d'un projet médical commun que nous avons préconisé entre hôpital public et clinique privé. C'est l'exemple prégnant que l'ingéniosité et l'intelligence des hommes permettent souvent d'accomplir des actions méritoires, réponse indispensable à la complexité de notre époque.

Joyeux Noël à tous !

Louis Guédon, Député-Maire des Sables-d'Olonne

La place du jet d'eau illuminée





Point sur les travaux

Informez-vous sur les dates et durées des chantiers sur www.lessablesdolonne.fr ville-pratique les-travaux

1 Rue Barillon

Un essai de circulation en sens unique avait été mis en place en juin dernier. Après concertation avec les riverains, il a été décidé de remettre la voie en double sens sans stationnement. Aujourd'hui, les travaux sont bien avancés : les bordures des deux côtés ont été posées et les trottoirs réalisés.

La fin des travaux est prévue avec la réalisation de la voirie pour la mi-décembre.



Impasse Bataille

Des travaux sont réalisés actuellement impasse Bataille dans le cadre du schéma directeur d'assainissement intercommunal. Ils seront achevés mi-décembre.



6 Réhaussement des pieux de Port Olona

Le réhaussement des pieux est actuellement en cours. Il s'agit de souder des réhausses d'environ 1m de hauteur et d'appliquer une résine de protection. Ce chantier est réalisé par une entreprise spécialisée. Il nécessite en effet d'intervenir par des passerelles aériennes et en subaquatique.



2 Rue Beauséjour

Des travaux d'effacement de réseaux sont en cours. Ces derniers devraient se terminer à la mi-février.



3 Rue du Bargeouri

Située en fin de la Route Bleue à La Chaume, la rue du Bargeouri a fait l'objet de travaux d'effacement de réseaux. Actuellement, ERDF remplace une ligne haute tension. Les travaux devraient se prolonger pendant tout le mois de décembre. Entre janvier et avril 2012, des travaux de voirie seront entrepris avec la réfection de la chaussée et des trottoirs, la mise en place d'un terre plein central et l'installation de nouveaux candélabres dans la continuité du style adopté pour la Route Bleue.



4 Rue du docteur Schweitzer et rue du Docteur Laënnec

Actuellement fermée à la circulation pour les travaux de la Communauté de Communes des Olonnes, la rue du Docteur Laënnec subit un effacement des réseaux qui durera jusque fin janvier. Les travaux de voirie se terminent au niveau de la rue du docteur Schweitzer. Ils sont en cours rue du Docteur Laënnec et se poursuivront jusque





Travaux de la piscine du remblai

La Communauté de communes des Olonnes a entrepris des travaux sur le chemin de ceinture connectant les trois communes, de la rue du Docteur Charcot à la rue du Docteur Schweitzer.

La piscine va profiter de sa fermeture annuelle pour prendre un petit air de renouveau. Le « liner », revêtement intérieur des bassins qui avait été mis en place en 2003 sera remplacé par des liners neufs.

Les plages autour de la piscine vont également être refaites. Actuellement en béton coloré, elles seront réalisés en résine armée.

Les travaux débuteront probablement courant janvier pour deux mois et demi.



Une rénovation de la piscine pour plus d'esthétisme et de confort



ville

le visage de

La 3ème phase a démarré en octobre

Le chantier du remblai avance bien



Le chantier va se prolonger jusqu'au printemps

La 3ème tranche des travaux du remblai, située entre la rue des Corderies et la rue Jean Yole, est belle et bien lancée.

Actuellement, le pavage côté mer est en cours de réalisation, entre la rue Jean Yole et la rue des Ecoliers. Cette partie devrait se terminer à la fin du mois de décembre.

Côté commerces, le pavage des trottoirs continue en simultané. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'à la fin janvier.

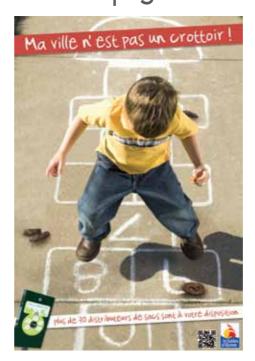
Elément emblématique du remblai depuis son inauguration le 1er Juillet 1956 et lieu de rendez-vous incontournable, la pendule fera partie intégrante du nouveau paysage. Construite par l'architecte sablais Maurice Durand, cette pendule de 8 mètres de haut a été installée comme ornement de la promenade sablaise.

À la demande des Sablais, elle restera en place. Afin de mieux s'harmoniser au nouveau décor, elle sera mise en lumière. Ses marches et le sol autour de son socle seront également habillés en bois dans le même esprit que les rotondes. Ancrée dans la mémoire collective des Sablais, elle est conservée au même titre que les rotondes qui ne faisaient pas partie du projet initial.



« Pour que la ville ne soit pas un crottoir »

Une campagne contre les déjections canines



La Ville en appelle au civisme de chaque propriétaire canin en lançant une campagne contre les déjections des animaux de compagnie.

Un jeune enfant jouant à la marelle en évitant les crottes de chien. Tel est le visuel de la nouvelle campagne d'affichage de la Ville pour sensibiliser contre les déjections canines.

Mais c'est aussi une image que chacun d'entre nous souhaite éviter de voir dans les mois et années à venir. Etre maître d'un chien implique en effet d'avoir une attitude responsable concernant les déjections de son animal. Ramasser, c'est une attitude citoyenne pour ne pas souiller les rues et offrir un cadre de vie agréable à tous. Ce geste s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable.

Distributeurs dans la ville

Ces dernières années, la Ville a déployé d'importants moyens pour lutter contre ce fléau : plus de 70 distributeurs de sacs ont été installés un peu partout sur le territoire sablais. Près de 500 000 sacs sont ainsi utilisés chaque année, sans compter le travail de terrain effectué par les agents du service nettoiement et de la garde urbaine qui assurent propreté de l'espace public pour les uns, prévention pour les autres tout au long de l'année.

Outre de l'affichage, la campagne de communication qui vient d'être lancée est donc aussi déclinée sous forme de dépliants indiquant la localisation des distributeurs de sacs. Les agents municipaux sur le terrain disposent de ces tracts et de distributeurs de sacs portables qu'ils peuvent donner aux maîtres. Ceux-ci sont aussi disponibles à l'accueil de la mairie et de la mairie annexe de la Chaume, ainsi que chez les toiletteurs et les vétérinaires de la Ville.

rappel

Les déjections sont interdites dans les rues, même les caniveaux, car les eaux pluviales se jetent en mer. Pour les mêmes raisons sanitaires, les sacs plastiques contenant les déjections ne doivent pas être jetés dans les caniveaux mais dans les corbeilles publiques.

A l'approche de Noël

Les Sables-d'Olonne se parent de mille feux...



La ville revêt son manteau blanc... La municipalité continue de mettre la ville au vert, ou plutôt aux leds en équipant ses rues d'ampoules écologiques et économiques!

Les quais de la Chaume étaient les premiers à passer aux leds avec des voiles sur les mâts d'éclairage et le signe « Bienvenue à la Chaume » à l'entrée du quai Rousseau Méchin. Les avenues Charles de Gaulle et Jean Jaurès dans le quartier de la gare étaient également concernées l'an passé.

Cette année, de nombreuses rues des Sables vont passer à cette nouvelle technologie. Le Boulevard Castelnau et la rue Guynemer seront parés d'une nouvelle décoration au doux nom de « Vent céleste », en traversée de rue. La mairie annexe de la Chaume sera décorée des mêmes motifs mais passera à son tour aux leds.

Le remblai, des Atlantes à la Place Foch, sera décoré « d'écharpes argentées » sur ses nouveaux quatorze mâts d'éclairage. Les rues Travot et Bisson et l'Avenue du Général Leclerc seront ornées de « colliers de perles ».

Des boas, jardin du tribunal

Les rues piétonnes du centre-ville (de l'Hôtel de Ville, des Halles et le carrefour de la rue Jean Moulin) retrouveront leurs plafonds lumineux composés de guirlandes longitudinales clignotantes. Sur le port de pêche, les quais Franqueville, Garnier et Guiné seront décorés de formes de voiles sur les mâts d'éclairage. Port Olona sera aussi illuminé. La Place du Poilu de France (« Place du Jet d'eau »), la Place d'Armes, la Place Guynemer et le Rond-Point Sliema seront illuminés de cônes comme en 2010.

Une autre grande nouveauté de cette année aura lieu au Jardin du Tribunal où

les arcades seront mises en valeur grâce à un habillement avec des guirlandes boa à effet de scintillement.

Comme tous les ans, le magnolia du carrefour Saint Michel, le sapin des Présidents, les arbres du parvis de la gare, de la place de l'Ormeau et du Cours Dupont porteront des guirlandes et décorations de noël.

Les Sables-d'Olonne fêteront donc la fin de l'année 2011 en beauté et avec une baisse significative de la consommation d'électricité! ■

Et aussi : Les commerces, immeubles et maisons illuminés



Le conseil des Sages, avec le soutien de la Ville des Sables d'Olonne, organise le 10ème concours d'illuminations. Comme chaque année, il sollicite le Conseil Municipal des Jeunes pour l'aider à sélectionner les plus belles décorations de la ville. Le concours comprend comme habituellement trois catégories : commerces, immeubles et maisons individuelles. Les inscriptions sont closes depuis le 1er décembre 2011.

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé d'élèves de CM2, procédera à la visite des commerçants qui concourent en début de mois. Quant aux participants des maisons individuelles et des immeubles, le Conseil des Sages jugera de la qualité de leur décor la semaine précédant Noël. La remise des prix pour tous aura lieu courant janvier prochain.

Le concours consiste pour les participants, à illuminer leur extérieur et devanture à la tombée de la nuit, entre 18h et 21h30.



Du nouveau à la Communauté

Le siège de l'intercommunalité a changé



Inauguration du nouveau siège en présence de (de gauche à droite) Yannick Moreau, maire d'Olonne-sur-Mer et 1er vice-président de la CCO, Louis Guédon, président de la CCO, Jean-Yves Burnaud, maire du Château d'Olonne, délégué communautaire

La Communauté de Communes des Olonnes (CCO, constituée des Sables d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et du Château d'Olonne) occupait jusqu'à présent des locaux dans la rue Nationale. Son développement croissant nécessitait plus d'espace dans des lieux fonctionnels. Son nouveau siège est désormais situé avenue Carnot.

En 1994, année de sa création, la CCO employait une vingtaine de personnes réparties entre son siège administratif et ses structures décentralisées. 17 ans plus tard, son domaine de compétences s'est considérablement élargi puisqu'elle intervient tout aussi bien au niveau de l'économie que de la culture, des affaires sociales ou de l'environnement et des transports. Elle compte aujourd'hui près de 130 agents.

C'est pourquoi il devenait urgent d'offrir des locaux adaptés et fonctionnels au personnel, et faciles d'accès pour le grand public. « Le projet qui a abouti est le résultat d'une étude qui a été faite par des cabinets compétents en fonction des missions, de la charge de travail, du

nombre de fonctionnaires, des activités des commissions et des assemblées » déclare Louis Guédon, président de la CCO, Député-Maire des Sables-d'Olonne.

Une architecture entre tradition et modernité

Situé au 3 avenue Carnot, ce nouveau siège abrite la CCO depuis la fin de l'été dernier. Les 800 m² des lieux ont été entièrement réhabilités et remis aux normes. Entre tradition et modernité, le siège allie extérieurement le charme d'une façade datant de la fin 19ème siècle à un bâtiment plus contemporain. A l'intérieur, les nouveaux bureaux sont répartis sur six niveaux, avec une organisation en demipaliers desservis par un ascenseur.

Chaque service a son étage. Au rez-dechaussée, la salle du conseil peut également accueillir les 38 élus communautaires. Et les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouveau site devrait donc permettre de mieux répondre aux attentes de la population.

Le Conservatoire de Musique Marin MARAIS inauguré

La rue Printanière accueille les nouveaux locaux du Conservatoire intercommunal de Musique depuis le 15 octobre 2011.

Installé depuis sa création en 1965 dans l'aile droite de l'Abbaye Sainte-Croix, le succès du conservatoire de musique avait rendu ses locaux exigus. Il a donc fallu trouver un site permettant d'accueillir élèves et professeurs dans de bonnes conditions. La première tranche des travaux du bâtiment a été achevée en janvier 2009. Le conservatoire a alors emménagé au 120 de la rue Printanière. Il s'en est suivi une deuxième et dernière phase des travaux qui a duré de juin 2010 à octobre 2011.

L'ensemble des locaux a été inauguré en présence des Maires des Sables-d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer sous un soleil éclatant. A cette occasion, le site a été rebaptisé « Conservatoire de musique Marin MARAIS » du nom du célèbre compositeur baroque. Cette nouvelle appellation évoque l'univers musical ainsi que la situation géographique privilégiée du conservatoire.

Pour marquer cette grande journée, des master classes étaient organisées grâce à la participation de grands noms de la musique : Vincent Lucas pour la flûte traversière, Philippe Aïche pour le violon, Eric Sammut pour les percussions, Emmanuel Gaugue pour le violoncelle, Bernard Cazauran pour la contrebasse, Philippe Berrod pour la clarinette et Emmanuel Strosser pour le piano. La journée s'est terminée par un concert d'ouverture avec la participation des musiciens pré-cités au centre de congrès des Atlantes.

chiffres clés

- 1654m² de surface totale
- 4 studios d'enregistrement
- 22 salles de cours et de répétition
- 1 Partothèque et Cdthèque dernier cri Coût total de l'opération : 4 371 000 €



Bel espace pour se livrer à la musique !

Zoom sur les programmes intercommunaux en cours

VILLAGE ENTREPRISES NAUTIQUES



Objet : proposer aux entreprises qui œuvrent dans le nautisme un lieu de synergie, facile d'accès, à proximité des zones portuaires. Construction de 8 ateliers proposés à la location pour l'accastillage, la réparation, la préparation des bateaux de courses.

État : en cours de construction au niveau du parking de la Sablière aux Sables d'Olonne. Livraison prévue en février 2012.

ZONE DE LA VANNERIE

Objet : aménagement d'une zone d'aménagement concerté autour du Pôle de Santé, au niveau d'Olonne et du Château d'Olonne. Le Pôle Santé devrait accueillir, en plus des clinique/hôpital, d'autres entités hospitalières ou des établissements à vocation post hospitalière.

État : en phase pré-opérationnelle.

CRECHE DE L'ILE VERTIME

Objet : réunion de trois structures pour enfants (Les petits Lutins, Les Petits Moussaillons et les Mini-Mousses) au sein d'un nouveau programme immobilier situé boulevard de l'Ile Vertime. Au final, la structure comprendra 60 lits.

État : démarrage des travaux prévu fin décembre 2012 pour 36 mois.

COMPLEXE AQUATIQUE

Objet : création dans le quartier des Plesses du Château d'Olonne d'un complexe orienté vers le grand public et la famille avec un bassin de 25m, un bassin ludique, une pataugeoire et des jeux d'eau.

État : consultation lancée. Projet devant se concrétiser en 2014, à l'issue de 16 à 18 mois de travaux.

FOURRIERE ANIMALE

Objet: construction au Château d'Olonne d'une fourrière (chenil de 20 places et une chatterie) composée d'une partie administrative et d'un contrôle/soins vétérinaires.

État : travaux en cours. Livraison prévue en juin 2012.

REHABILITATION ANCIENS BATIMENTS DE L'ESPADON

Objet : réaménagement de 2000 m² par la CCO à Olonne-sur-Mer en vue d'accueillir des associations caritatives à vocation de territoire (comme le Secours Populaire)

État : démarrage des travaux en février 2012.



de Communes des Olonnes

Les 7 grands champs de compétences de la CCO



1) le développement économique



Conseil pépinières d'entreprises

- Zones d'activités économiques et immobilier d'entreprises (études, construction et gestion de bâtiments à vocation économique)
- Actions de développement du commerce de proximité
- Promotion et conseil à l'installation d'entreprises
- Soutien aux formations professionnelles
- Promotion du tourisme
- Participation à des organismes à vocation économique

3) la politique du logement et du cadre de vie

- Étude et élaboration d'un projet de programme local de l'habitat (mis en œuvre par les communes)
- Étude et participation à la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs « Le Spi » situé au Château d'Olonne
- Politique et action en faveur du logement social : aide aux associations et organismes d'accueil aux personnes sans hébergement (maison d'accueil de jour et accueil d'urgence)
- Participation financière au Fonds de Solidarité Logement

5) la protection et mise en valeur de l'environnement



- Services concourant à la protection et à la mise en valeur de l'environnement (fourrière animale, fourrière automobile intercommunale)
- Gestion des déchets ménagers et collecte des encombrants
- Gestion de l'assainissement collectif et des eaux usées
- Lutte contre les inondations (création de bassins d'orage notamment)...

2) l'aménagement de l'espace communautaire



Pôle Santé

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Adhésion au Syndicat Mixte du Canton des Sables-d'Olonne
- Charte de développement stratégique
- Schéma d'aménagement des accès routiers communautaires aux entrées de l'agglomération
- Signalétique à vocation économique
- Études sur l'aménagement des espaces situés de part et d'autre de la RN 160
- Étude, aménagement et participation à la construction du site dévolu au « Pôle Santé » situé sur la commune d'Olonne-sur-Mer
- Élaboration d'un règlement d'affichage publicitaire ...

4) la voirie d'intérêt communautaire

- Création, gestion et entretien des voies d'intérêt communautaire c'est-à-dire des voies de liaison entre au moins deux communes ou une voie desservant principalement un équipement communautaire (boulevard du Vendée Globe, rues Laënnec, Charcot, Schweitzer, chemin de Chaintrelongue, feux tricolores des rues Laënnec, Charcot, Schweitzer)
- Aménagement, entretien et gestion du sentier cyclable du littoral initié par le Département
- Gestion du réseau de transports urbains, entretien et gestion du mobilier urbain correspondant



Transports TUSCO

6) les équipements sportifs et culturels

- Équipements sportifs communautaires (complexe sportif des Chirons y compris la piscine, équipements d'athlétisme de la Rudelière, équipements sportifs de la Guérinière)
- Équipements culturels tels que l'école de musique, l'informatisation des bibliothèques et la promotion itinérante de la lecture publique
- Participation à la promotion des activités pédagogiques au musée de l'Abbaye Ste Croix à destination des scolaires de l'agglomération
- Subventions destinées à des associations et organismes sportifs ou culturels



Piscine des Chirons

7) compétences facultatives

- Petite enfance avec la gestion des structures «Les Baigneurs » sur le Château d'Olonne, «Les Moussaillons », les «Mini-Mousses » et la crèche «Les Petits Lutins » sur les Sables d'Olonne
- Participation à l'évolution des structures médico-sociales actuelles du centre hospitalier
- Gérontologie avec une adhésion et une participation au fonctionnement du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)
- Sécurité et prévention avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Animation avec la gestion du centre animation jeunesse et le cool café (café des jeunes)
- Action en faveur des gens du voyage et les aires de grand passage

Siège de la CCO (services administratifs)

3 avenue Carnot aux Sables-d'Olonne Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tél : 02 51 23 84 40 www.cc-olonnes.fr

Conservatoire de musique Marin MARAIS

120 rue Printanière aux Sables d'Olonne
Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h30 le mercredi de 9h à 20h30, le samedi de 9h à 12h30
Tél. 02 51 23 90 07

Collecte des déchets : Plus de renseignements au 02 51 23 86 05

Collecte des encombrants : 3ème semaine de chaque mois

Plus de renseignements au 02 51 21 40 88

Déchetterie des Fontaines : Chemin de Chaintrelongue à Olonne-sur-Mer Gratuite pour les particuliers résidant sur le territoire de la CCO Ouverture d'octobre à fin mars du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche matin de 9h à 12h

Déchets verts : Plateforme située rue Louis Lagrange au Château d'Olonne Gratuite pour les particuliers résidant sur le territoire de la CCO Ouverture au public d'octobre à mars les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

municipale

Pour répondre aux besoins grandissants

Le centre hospitalier s'installe au Pôle Santé



Depuis le 21 novembre, les patients de l'hôpital sont accueillis dans des locaux tout neufs, avec un outil de soins dernier cri en terme de modernité, de performance et d'évolution technologique.

13 958 entrées par an, 52 765 journées d'hospitalisation et 22 344 passages au service des urgences : ces chiffres témoignent de la grande activité de l'hôpital et expliquent son besoin de redéploiement dans des locaux plus spacieux.

Ses nouveaux locaux situés tout à côté de la clinique, rue Jacques Monod, à l'entrée des Sables d'Olonne, per-

mettent d'accueillir 220 lits dans 20 000 m², pour un coût de 48 millions d'euros.

Le centre hospitalier dispose ainsi d'un outil de soins moderne garantissant la qualité et la sécurité des soins. Le plateau médico-technique (bloc opératoire, imagerie médicale) est optimisé. Les conditions d'accueil des malades et de leurs proches sont améliorées, et les chambres sont également plus confortables.

Un pôle santé complet

Cette installation de l'établissement médical est aussi le résultat concret de l'entente passée entre la clinique privée et l'hôpital public pour créer le pôle santé, c'est-à-dire offrir une réponse coordonnée aux besoins de santé des habitants du Pays des Olonnes.

Toute l'activité chirurgicale a été transférée à la clinique qui abrite également un centre de consultations, un laboratoire et un centre de dialyse ECHO. Les urgences, les spécialités médicales, la gynécologie obstétrique, la chirurgie gynécologique, les soins de suite et la réadaptation sont du ressort de l'hôpital. Il existe bien sûr des liaisons de fonctionnement et de logistique entre les deux établissements.



Visite de l'établissement par les officiels

Jusqu'au 31 décembre prochain

Inscriptions sur les listes électorales sur place... ou à distance



Les citoyens désireux de voter l'an prochain ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

L'inscription sur les listes électorales concerne les personnes qui, au cours de l'année, ont soit emménagé aux Sables d'Olonne, soit déménagé au sein de la ville et donc changé d'adresse.

Cette démarche peut se faire en se déplaçant en personne en mairie, aux heures d'ouverture du service élections, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 14h à 18h, et exceptionnellement le samedi 31 décembre, de 9h30 à 13h et de 14h à 16h. Vous devrez être muni(e) d'une copie de

votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile à vos nom et prénom de moins de trois mois, voire de votre ancienne carte d'électeur si vous en possédez déjà une. Vous pouvez également faire cette demande par courrier.

Inscription en ligne

Nouveauté également ! Afin de vous faire gagner du temps, la mairie propose depuis peu un service permettant aux Sablais internautes de s'inscrire sur les listes électorales de manière dématérialisée.

Pour ce faire, il vous suffit d'aller sur le site internet de la ville, d'avoir une adresse électronique et de numériser les pièces justificatives demandées (cf ci-dessus). Il vous sera demandé de créer un compte sur mon. service-public.fr et de suivre la procédure indiquée sur ce site sécurisé. Une confirmation automatique de votre demande vous sera adressée à votre adresse mail. Simple et gratuite, cette procédure est possible 24 heures/24 et 7 jours/7.

Circulez en deux roues en toute sécurité!



Beaucoup d'entre vous circulent à vélo ou en cyclomoteurs. Or avec le raccourcissement des jours et le passage à l'heure d'hiver, la nuit tombe plus tôt.

Attention donc que votre deux roues soit muni d'un bon système d'éclairage. C'est vital pour que vous soyez bien vus des automobilistes et éviter l'accident!

Pensez aussi aux gilets et brassards fluorescents qui améliorent votre visibilité. Et prudence aussi si vous vous déplacez à pied de ne pas vous mettre en danger. Etre bien vu peut vous sauver la vie.

Et aussi : le recensement citoyen

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tout jeune de nationalité française doit se faire recenser à 16 ans. Cette démarche peut s'effectuer en se présentant à la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Elle peut aussi se faire désormais en se connectant via le site de la ville au site sécurisé mon.service-public.fr, après avoir numérisé les documents demandés. Après traitement de votre demande en mairie, l'attestation de recensement sera déposée directement dans l'espace confidentiel de votre compte sur le site. Il n'y aura plus qu'à l'imprimer.

i

Tous les électeurs sablais recevront une nouvelle carte électorale qui leur sera adressée début mars.

Prochaines échéances électorales : les élections présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai 2012, les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012

Pour plus de renseignements, contacter le service élections au 02 51 23 16 14

Inscriptions sur www.lessablesdolonne.fr, rubrique «vos démarches»

Recensement 2012

Comme chaque année, un recensement partiel de la population sablaise aura lieu courant janvier. Les logements tirés au sort recevront la visite d'un agent recenseur recruté par la Ville, muni d'une carte professionnelle. Il vous remettra un questionnaire à remplir. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Le recensement est obligatoire.

Texte de l'opposition

Les finances sablaises sous le coût des emprunts toxiques

Monsieur le Maire se veut rassurant et se garde bien d'informer les contribuables Sablais sur la réalité de la situation de notre commune. « Nous sommes la carte de visite de Dexia » indique-t-il, belle référence pour une banque aujourd'hui en faillite! Par ailleurs, Monsieur le Maire précise dans le Journal des Sables du 22/09/11 que « nous n'avons aucun emprunt toxique. Nos finances sont saines. La gestion de la dette est parfaitement maîtrisée ».

Nous, Conseillers Municipaux de la liste « Demain les Sables », à la vue des documents produits lors du Conseil Municipal du 04/07/2011, avons dénombré 19 809 267 Millions d'euros d'emprunts toxiques. La municipalité tente de les renégocier mais elle n'est pas maitre du jeu. A ce jour ces emprunts sont toujours non capés, à taux variables indexés sur des valeurs échappant à tout contrôle. Ils sont donc toujours aussi dangereux.

Pourquoi avoir souscrit de tels emprunts? Le faible taux d'intérêts les premières années ont permis aux collectivités d'avoir la folie des grandeurs et d'entreprendre des projets onéreux à la veille d'élections. Seulement voilà, la crise est arrivée et rien ne s'est déroulé comme prévu. Les taux s'envolent entrainant des surcoûts considérables. Quelle va être l'addition à payer pour l'inconséquence de nos élus qui revendiquent une expérience de 30 ans.

Nous demandons à la majorité municipale plus de clarté et de transparence sur ces emprunts, ainsi qu'un véritable débat portant sur l'avenir et l'utilisation de l'argent public des sablais.

Soizic Dary-Chabot Geoffroy de Baynast Claire Legrand Lionel Pariset Isabelle Gallot



municipale

action **-**

Focus sur les finances communales

L'amélioration constante des services publics suppose de trouver et de maintenir dans le temps l'équilibre entre pression fiscale mesurée et gestion rigoureuse de la dépense. En effet, une collectivité, comme un particulier, ne peut dépenser que les revenus dont elle dispose et ne rembourser que ce qui est la mesure de ses capacités.

La gestion de la dette, dont on parle beaucoup en ce moment, est ainsi devenue plus active pour trouver et assurer des marges de manœuvre permettant de contraindre les dépenses. La Ville des Sables d'Olonne pratique, à sa mesure, depuis plusieurs années cette gestion active de la dette. Cette approche a conduit à répartir l'encours de notre dette, entre des taux fixes, des taux variables et des taux fixes conditionnés dit structurés dont seulement un tiers se trouve lié à l'évolution des parités de change.

Un taux structuré est une forme de taux fixe bonifié dont la valeur est conditionnée, à chaque échéance par l'observation de l'écart ou de l'évolution de la variation entre deux index, à l'exemple de l'écart

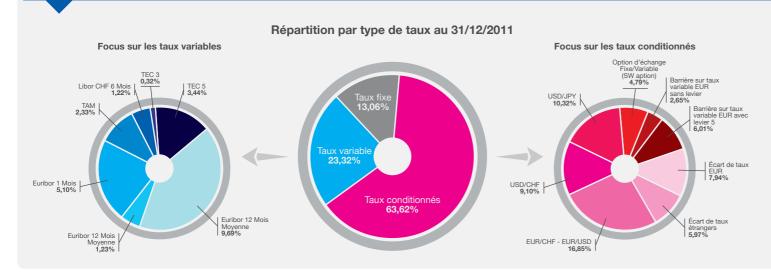
entre le taux à 30 ans et le taux à 1 an ou la variation de la parité EUR/USD par rapport à celle de l'EUR/CHF.

Mais une gestion active se traduit aussi et surtout par la capacité de la collectivité à anticiper sur les évènements. C'est le cas de la Ville des Sables d'Olonne qui a su, à la fois, maîtriser les produits structurés de son encours par une forte diversification des formules, et, désensibiliser et/ou sécuriser les produits existants.

A ce jour, la Ville est gagnante

Grâce à cette gestion, la Ville aura généré de 2004 à 2011 près de 2M€ d'économie de frais financiers. Le taux moyen de notre dette s'élève à 3,88% pour une durée résiduelle moyenne (tous budgets confondus) de 17 ans, les emprunts dont le taux d'intérêt est conditionné par l'évolution des parités de change, font l'objet de négociations en cours, notamment avec Dexia (42,56% des emprunts contractés). Notre solvabilité est telle que notre effort d'épargne d'environ 10 millions d'euros par an suffirait à rembourser la totalité de notre dette de 49,983 millions d'euros, tout budget confondu (budget principal, budget assainissement et budget des opérations assujetties à la TVA) en moins de 5 ans.

Analyse de l'encours consolidé - Répartition par type de taux



Le «risque de taux» est largement pondéré par un large choix d'index (16 références différentes) et seul 1/3 de l'encours est classé «hors charte Gissler»

Cette division du risque se retrouve aussi bien sur les taux variables (7 index) que les taux conditionnés (8 formules)

Aucun emprunt «structuré» n'est supérieur à 10% de l'encours sauf celui dépendant de l'écart «EUR/CHF-EUR/USD» = 16,7%

Focus sur l'encours à taux

Analyse de l'encours consolidé Évolution de la répartition par type de taux sur 2007-2014

En l'état du marché, l'impact de l'évolution anticipée des taux serait faible sur les prochaines années, tant sur le niveau des frais financiers que celui du taux moyen de la dette malgré la part croissante de taux fixes conditionnés (dont certains encore en période de taux garanti jusqu'en 2015 inclus)

Néanmoins, pour se prémunir contre tout dérapage éventuel, la ville s'est, dès 2011, rapprochée de ses prêteurs et notamment de Dexia pour, au cas par cas trouver des solutions visant au réaménagement partiel («gel de coupon») ou total (taux fixe ou révisable non conditionné sur la durée résiduelle) des encours concernés.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2011 adopté par l'Assemblée Nationale le 17-10-2011, par le Sénat le 19-10-2011 et par la Commission Mixte Paritaire du 20-10-2011, adosse Dexia Municipal Agency à la Caisse des Dépôts et Consignations et crée un consortium formé par la Caisse des Dépôts et la Banque Postale afin d'assurer l'activité du financement des collectivités locales françaises.

La garantie de la France prend deux formes :

garantie de refinancement conjointement par les 3 états (Belgique, France et Luxembourg) sur un encours global de 90 milliards d'€ sur une durée de 10 ans dans un premier temps, puis une garantie sur un encours maximum d'actifs de 10 milliards d'€ de prêts structurés à des collectivités territoriales françaises assortie d'une franchise de 500 millions d'€, d'un ticket modérateur de 30 %, le montant maximal de ces garanties étant plafonné à 6,65 milliards d'€.



Depuis la mise en place des contrats à taux fixes conditionnés, la ville des Sables-d'Olonne a généré des économies significatives de frais financiers par rapport à ce que la ville aurait dû supporter si elle s'était endettée à taux fixe

Ces économies s'analysent année par année de la façon suivante :

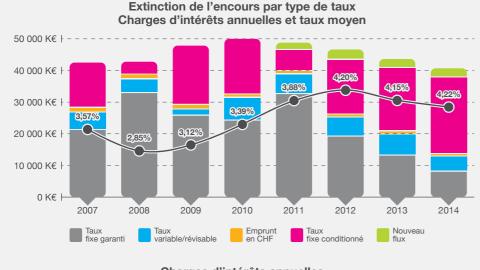
2004 : 46,6 K€
2005 : 74,5 K€
2006 : 51,9 K€
2007 : 134,2 K€
2008 : 360,6 K€
2009 : 509,4 K€
2010 : 506,7 K€

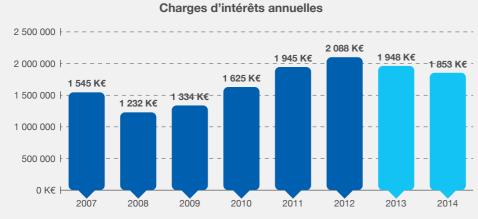
• 2011 : 247,5 K€

Soit au total sur la période 2004-2011, une économie de frais financiers de près de 2 M€ (1931,4 K€)

Pour la période à venir, 2012-2014, en l'état des conditions de marché les résultats attendus seraient les suivants :

2012: 138,0 K€2013: 81,6 K€2014: 72,3 K€







nautisme



À un an du départ du Vendée Globe...

Le compte à rebours lancé, avec un plateau de 13 premiers inscrits. La septième édition du tour du monde en solitaire sans escale et sans assistance promet d'assurer le spectacle.

La saison des baptêmes

En septembre, trois inscrits au Vendée Globe ont baptisé leurs bateaux espérant que cette tradition maritime leur garantisse un retour sain et sauf au port.

François Gabart sur MACIF



Les festivités ont commencé la veille de l'ouverture du Grand Pavois à La Rochelle. Les invités de la société Macif et un public nombreux sont venus apporter leur soutien au jeune skipper de 28 ans, François Gabart. Membre de l'écurie « Mer Agitée », c'est tout naturellement que le Charentais a choisi pour parrain le double vainqueur du Ven-

dée Globe, Michel Desjoyeaux. Ce dernier ne tarit pas d'éloge sur son poulain : « En regardant François naviguer, on a compris. C'est un garçon qui va vite: sur l'eau, mais aussi vite en besogne. Sous ses airs de gendre idéal, il ne faut pas oublier que c'est un redoutable compétiteur. »

François Gabart ne cachait pas sa joie de voir son projet de tour du monde se concrétiser : « Je suis vraiment heureux de baptiser MACIF à La Rochelle. C'est ici que j'ai tiré mes premiers bords en Optimist puis, plus tard, en habitable. C'est un vrai symbole et une forte émotion de voir que c'est ici que mon rêve de faire le Vendée Globe devient réalité. J'ai une pensée particulière pour Hubert Desjoyeaux qui a construit là, son dernier bateau. »

Mike Golding sur GAMESA



C'est à Southampton, dans le cadre du Salon Nautique, que Mike Golding a retrouvé son Altesse Royale la Princesse Anne, déjà marraine du bateau. Celle-ci est venue redonner sa bénédiction et baptiser le plan Owen Clarke « Gamesa » du nom du nouveau sponsor de Mike. Fabricant espagnol d'éoliennes, Gamesa cherche à développer son marché offshore en Grande-Bretagne et sera aux côtés de Mike lors de sa quatrième participation au Vendée Globe. L'objectif reste le même pour Mike, être le premier Britannique et skipper étranger à remporter le tour du monde en solitaire sans escale.

« C'est un grand honneur que la marraine du bateau, S.A.R. la Princesse Anne, ait accepté de rebaptiser le yacht sous ses nouvelles couleurs et son nouveau nom Gamesa. C'est le début de la préparation intensive du Vendée Globe de 2012 » a déclaré le Britannique.

Bernard Stamm sur Cheminées Poujoulat



Toujours à La Rochelle, le 60 pieds Cheminées Poujoulat au numéro évocateur de 2012 a été baptisé par son parrain, Eric Hussenot, directeur d'Océanopolis et sa

marraine Véronique Mang, médaillée de bronze du 4x100 mètres au JO de 2004. Le Suisse Bernard Stamm qui dispose d'un bateau à la hauteur de ses ambitions pour ses prochains challenges jubilait quand la bouteille de champagne s'est cassée dès la première tentative et a hâte de partager dès à présent l'aventure avec les centaines de collaborateurs de Cheminées Poujoulat présents pour ce grand jour : « C'est la première fois que nous pouvons montrer et partager l'aboutissement de notre travail avec les employés et collaborateurs. Cela fait longtemps qu'ils me soutiennent et c'est un vrai moteur pour moi. Si nous montons des projets et des aventures comme celle-ci, c'est pour aller au bout de choses et gagner. Toutes ces personnes sont une belle source d'énergie et de motivation pour moi. » a-t-il confié.

Audrey Tautou, marraine du nouveau trimaran Foncia de Michel Desjoyeaux!



Le double vainqueur du Vendée Globe retourne à ses amours à trois coques. Alors que le circuit MOD70 tire ses premiers bords, c'est l'actrice qui a immortalisé Amélie Poulain qui a eu l'honneur de casser la bouteille sur la coque centrale du tout nouveau trimaran Foncia.

Alessandro Di Benedetto au Vendée Globe

Allessandro Di Benetto, citoyen d'honneur de la Ville des Sables-d'Olonne, trouve un partenaire titre pour son projet de participation au Vendée Globe 2012.

La société « Team Plastique » de Chateaubriand vient de lui confirmer la prise en charge de l'ensemble des frais d'inscription et des frais de logistique nécessaire à sa participation. Le skipper italien vient d'acquérir le 60 pieds ex-sodebo, ex-vmi et ex-akena verandas construit en 1998 au Château d'Olonne par Thierry Eluère. Il reste 50 % de la surface de la coque à offrir à un deuxième partenaire pour un budget de 900 000 euros sur deux ans.

AKENA VERANDAS et Arnaud Boissières, de retour à bon port !

Onze des treize skippers inscrits au Vendée Globe ont eu rendez-vous au Havre pour participer à la Transat Jacques Vabre 2011, transatlantique en double qui mène la flotte du Havre au Costa Rica. Parmi eux, l'Arcachonnais et Sablais d'adoption, Arnaud Boissières, mieux connu sous le surnom de « Cali » qui embarquait avec lui Gérald Véniard.

La déception est arrivée tôt dans la Transat et ce n'est qu'après 2 jours de course que les deux navigateurs ont dû renoncer la mort dans l'âme à la course. A 3h30 vendredi 4 novembre, Akena Vérandas a démâté alors qu'il se trouvait à la latitude de Crozon.

« C'est dommage, le début de course était sympa » a commenté Boissières. « Aucun de nous n'est blessé à part dans notre amour propre (...) Il y a eu des très gros crack, comme si nous étions rentrés à dix noeuds dans une falaise. Mais c'est bien le mât qui s'est cassé en plusieurs morceaux. Ensuite nous avons bataillé une heure pour tout dégager... mais vous connaissez la suite. »

Du côté des Sables-d'Olonne, la solidarité vendéenne s'est une nouvelle fois manifestée. La société Atlantique Scaphandre a notamment été très active dans la recherche de solutions. Elle permet à Guillaume Le Fur, boat captain du 60', d'embarquer dès cet après-midi sur L'Anthineas, un chalutier de 24 mètres.

Grâce à ce remorquage, Akena Vérandas a pointé le bout de son étrave dans le chenal des Sables-d'Olonne lundi à la mi-journée. La déception était immense pour Cali et Gérald mais la faim de repartir se faisait déjà sentir, tout autant du côté des marins que du sponsor. Un chaleureux comité d'accueil s'était réuni sur le ponton Vendée Globe où le bateau a été amarré.

NAUTIC Salon Nautique de Paris

Les Sables-d'Olonne s'affichent jusqu'au 11 décembre 2011

Le monde français de la voile se retrouve en ce moment à Paris pour son grand rendez-vous annuel.

La Ville des Sables-d'Olonne et le Syndicat mixte des Olonnes répondent présents chaque année en mettant en place un stand sur l'Espace Vendée partagé avec Vendée Tourisme et l'Ile de Noirmoutier. Réparti sur 124 m², la ville bénéficiera de 30 m² pour promouvoir ses activités nautiques et l'animation sera assurée par l'Institut Sports Océan et le Port Olona et les nombreuses associations sablaises. Parmi elles, l'amicale des Plaisanciers et l'amicale des Olonnois de Port Olona qui animeront

le stand le dimanche 4 avec des chants de marins. Port d'attache de la Class' 40, les Sables-d'Olonne mettront en avant cette classe dynamique. Destination voile par excellence, Les Sables-d'Olonne sont également un spot de surf, planche à voile, kayak et autres sports aquatiques reconnus. En 2012, deux gros événements voile attendent les spectateurs. Tout d'abord la 4e édition de la course océanique Les Sables-Les Açores-Les Sables, organisée par les Sports Nautiques Sablais, aura lieu en juillet et août. Puis le 10 novembre, le coup de canon du 7e Vendée Globe résonnera en baie des Sables-d'Olonne.



histoire

Le Phare des Barges



déplorer le moindre accident sérieux, et aucun souvenir fâcheux ne vient troubler la satisfaction que tout le monde éprouve de voir enfin terminé un travail qui transforme en un phare bienfaisant un écueil terrible qui était chaque année le théâtre de douloureux sinistres ».

Le phare des Barges était en premier lieu un phare d'atterrissage signalant l'entrée du port. En 1967, il est devenu un phare de danger après la construction du phare de l'Armandèche sur la côte de La Chaume.

Le phare est situé géographiquement à 46° 29', 689 Nord et 1° 50', 498 W, soit à 2 100 mètres de la côte. Il est construit en granit bleu d'Avrillé. C'est une tour tronconique de 31,30 m de haut et de 12 mètres de diamètre à la base. La hauteur au dessus de la mer est de 23 m.

L'édifice est composé d'une cave en sous sol, d'une cuisine au 1er étage, de trois chambres aux 2e et 3e étage, d'une salle de veille au 4° étage et de l'optique.

L'éclairage du phare a d'abord fonctionné avec de l'huile végétale, puis minérale, et enfin avec du pétrole à partir de 1904. Une éolienne couplée d'un générateur auxiliaire est installée en 1970. Elle est remplacée par des modules solaires en 1995. Le feu à deux éclats rouges toutes les dix secondes est d'une portée de 13,5 milles.

Une plate forme hélicoptère est aménagée vers 1975 et démontée en 1986.

Non loin de là, mais tout aussi dangereuses, les roches de la Petite Barge sont signalées depuis 1878 par une bouée à cloche.

La vie du phare est étroitement liée à celle de ses nombreux gardiens qui s'y sont succédés de 1861 à 1970 pour assurer la sécurité des marins. Les sentinelles de la mer partaient en général pour quinze jours, mais à cause du mauvais temps, il arrivait régulièrement qu'ils ne soient relevés qu'au bout de 30, 45, voire 65 jours! À ces moments critiques, les gardiens en étaient réduits à ne plus consommer que des conserves, le pain et autres denrées périssables étant épuisés depuis longtemps...

C'est le 3 juin 1970 que Claude Landrieau a éteint manuellement le phare pour la dernière fois. Les ultimes gardiens du phare, Pierre Ivonou, Jean-Blaise Oliviéro et André Girard, ont débarqué quant à eux le 20

Parmi les évènements marquants du phare, il faut noter qu'il a été le 1er de France à être équipé d'un poste de télévision en 1963, à l'initiative de l'animateur Jean Nohain et du journal Télé 7 Jours. Il est également le premier à être entièrement automatisé en 1971.

Quant au record d'isolement, il arriverait également en tête des phares de France avec 103 jours sans relève ni approvisionnement pour ses gardiens!

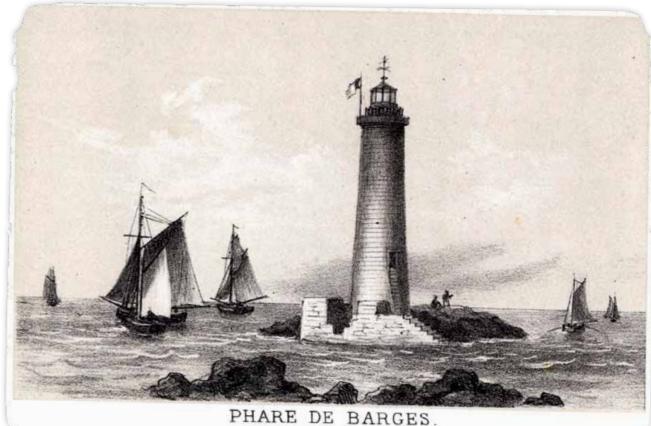
La construction de l'unique phare en mer de Vendée remonte au Second Empire. En effet, c'est le 8 juin 1852 qu'une décision ministérielle ordonne « qu'il sera construit sur l'une des têtes de rochers de la Grande Barge, près des Sables-d'Olonne, un phare de 3ème ordre ».

Ce plateau rocheux a été la cause de nombreux naufrages, tels celui du navire marchand La Placellière en 1747 ou celui du cargo La Valette en 1889. De nombreux canons ont ainsi pu être retrouvés ces dernières années lors de fouilles archéologiques sous-marines menées par l'AVVAS (Association Vendéenne de Vidéo et d'Archéologie Subaquatique)

Les travaux de la construction du phare sont conduits par l'ingénieur Charles Marin et vont durer de 1857 à 1861. Les conditions sont si extrêmes que les deux premières années sont uniquement consacrées à l'arasement des roches granitiques. La première pierre est enfin posée le 4 septembre 1860, en présence de MM. Bobby de la Chapelle, Préfet de la Vendée, Montaubin, Sous-Préfet, Victor Petiteau, Maire des Sables-d'Olonne, Marin, ingénieur, et Chaigneau, entrepreneur, etc.

Au terme de cinq campagnes de travaux, la mise en service du phare a lieu dans la nuit du 14 au 15 octobre 1861.

Comme l'indique Charles Marin dans son rapport, « Malgré ces dangers courus, nous n'avons pas eu à



La lettre des Sables N°115 : Décembre 2011

Directeurs de la publication :

Louis Guédon Yves Roucher

Rédacteur en chef :

Karine Sidibé

Rédaction :

Anton Lavigne Karine Sidibé Coralie Rassinoux Manuella Chiron

Photos:

Karine Sidihé Coralie Rassinoux Jacques Auvinet Morgane Gillet Vincent Curutchet Thierry Martinez

Mark Lloyd Patrick Swirc Dunnara Meas Elmar Stolpe Manuelle Toussaint Emile Savitry

Guillaume Ziccarelli Galerie Anne Barrault Dominique Mandin Sophie Malexis C.Hélie Gallimard Thierry Guillaume

Service communication CCO Marc Ducos-Naud

llustrations: Morgane Gillet

Mise en page: Weirdo

Impression: Offset 5



animations

Saison culturelle 2011-2012

Thierry Lhermitte, guest star des Sables-d'Olonne

Cet hiver culturel sablais va vous surprendre... entre « Grand écart » et « Instants critiques » ! Venez vivre des moments d'émotions, de rire, de théâtre et de nostalgie...

GRAND ECART



MERCREDI 7 DECEMBRE 2011 - 20H30 **LES ATLANTES**

Figure chorégraphique, le grand écart désigne aussi un changement de vie.

Avec Thierry Lhermitte en tête d'affiche, cette pièce new-yorkaise de Stephen Belber invite les spectateurs dans le monde de Toby. Vieux danseur excentrique, le personnage principal revient sur sa vie pour une jeune femme qui prépare un mémoire sur l'histoire de la chorégraphie. Venue avec son compagnon Mike, Lisa trouvera-t-elle réponse à ses questions ? Quel est le juste équilibre entre art et famille? A quoi renonce-t-on lorsqu'on décide de suivre aveuglément sa passion ? Grâce à une mise en scène très rythmée qui accompagne le suspense et les divers rebondissements de l'histoire, le spectateur se régale d'une échappée belle dans le milieu artistique! Préparez-vous à passer du rire à l'émotion, de la folie au comique.

Cette comédie dramatique tendre a été créée sur Broadway en 2004 et son auteur travaille actuellement à son adaptation cinématographique.

Tarifs à l'unité : 41 € , 33 € (réduit), 26 € (jeune)

OPERA DE PEKIN



Une Féerie (Chant, Cirque, Théâtre) **SAMEDI 10 DECEMBRE 2011 - 20H30 LES ATLANTES**

Vieux de 200 ans, l'Opéra de Pékin, « trésor national vivant » est l'un des plus importants patrimoines immortels de Chine.

Rien ne saurait donner une meilleure idée de la richesse et de l'ancienneté de la culture chinoise que les arts traditionnels de la scène. Fruit d'une tradition millénaire, savant amalgame où la fusion des arts est totale, sans parler des costumes et des maquillages, ni du complexe et fascinant jeu des acteurs dont chaque geste ou mouvement sert à raconter l'histoire. Sa forme en fait un espace où les rôles répondent à des codes précis. Alliant harmonieusement le raffinement à la tradition, l'acrobatie aux arts martiaux, la littérature aux épopées guerrières, ce théâtre chanté et dansé flatte l'œil et l'oreille.

L'Académie nationale de Tianjin en Chine présente ses 35 acteurs, dont 6 acteurs « Médailles d'or » des Grands Prix Nationaux et 5 acteurs nationaux de 1ère catégorie.

Tarifs à l'unité : 31 € , 26 € (réduit), 19 € (jeune)

INSTANTS CRITIQUES



SAMEDI 21 JANVIER 2012 - 20H30 LES ATLANTES

Mieux connu pour son incarnation de Monsieur Morel dans la série de Canal Plus, les Deschiens, François Morel est avant tout un artiste complet qui écrit, interprète, chante et met en scène. C'est dans ce rôle qu'on le retrouve pour la pièce Instants Critiques qui lui a été inspiré par le duo radiophonique formé par Jean-Louis Bory et Georges Charensol. Dans les années 60-70, l'émission « Le masque et la plume » offrait deux approches bien différentes des films critiqués mais une même sincérité jusque dans la mauvaise foi.

Une verve, un humour, un goût certain pour les mots et la théâtralité, mais surtout une passion commune pour le cinéma rendirent leurs échanges inoubliables. Les Laurel et Hardy de la critique comme les surnomme François Morel méritaient bien une pièce théâtre pour leur rendre hommage. Ce sont Olivier Saladin et Olivier Broche qui endossent le costume de deux critiques de cinéma et vous feront voyager dans les méandres du 7e art.

Tarifs à l'unité : 26 € , 22 € (réduit), 16 € (jeune)

LES CHICHE CAPON



VENDREDI 27 JANVIER 2012 - 20H30 AUDITORIUM SAINT-MICHEL

Voici l'intitulé d'une enquête d'opinion que nous avons mené dans un pub irlandais «The Oliver Saint John Gogerty ». C'est donc à partir de cette enquête d'un soir, que nous avons pu recréer une histoire de l'évolution de l'homme, qui respecte au maximum la vision de chacun des sondés.

The Oliver Saint John Gogerty est d'abord un lieu social populaire, à Dublin où chaque soir et le week-end se retrouvent des gens qui parlent de leurs vies respectives, de l'actualité...

L'on y refait le monde. Mais c'est aussi un homme pour le moins atypique : Oliver St John Gogerty (né le 17 août 1878 à Dublin et décédé le 22 septembre 1957 à New York) était un scientifique irlandais. Il fut médecin et chirurgien de l'oreille. Il fut aussi un écrivain et poète, un des plus importants humoristes dublinois, et une figure politique de l'État libre d'Irlande. Il connut son heure de gloire en étant l'inspiration de James Joyce pour son personnage de Buck Mulligan dans son roman Ulysse.

Tarifs à l'unité : 26 € , 22 € (réduit), 16 € (jeune)



Réservations des spectacles auprès de l'office de tourisme des Sables d'Olonne, Tél. 02 51 96 85 78

Spectacle des Seniors L'univers de Broadway s'invite aux Sables!

Cette année encore, la municipalité offre un spectacle aux seniors âgés de plus de 65 ans domiciliés sur la commune. L'orchestre de Charly Oleg fera revivre l'épopée des grandes comédies musicales américaines et françaises.

Cette production unique offrira deux heures de rêve, de musique, d'humour et de fantaisie grâce aux 22 artistes sur scène qui seront accompagnés du célèbre orchestre de Charly Oleg. Des chansons, des numéros de claquettes et des attractions exceptionnelles vous embarqueront pour un voyage musical.

Pour vous rendre au spectacle, le CCAS met en place des bus pour la première séance. Les points de ramassage des bus Sovetours prévus sont les suivants :

Bus N°1 - 13h30 : Foyer Logement « Les Fleurs Salines » \rightarrow Les Atlantes

Bus N°2 - 13h15 : Place d'Armes → Armandèche (Corniche La Chaume) → Foyer logement « Les Genêts d'or » → Les Atlantes Bus N°3 - 13h15 : « Maisonnées de Lumière » (C.H. Blvd Laplace) → Place de Swabach → Place de Strasbourg → Arago → Commissariat → Les Atlantes

Bus N°4 - 13h15 : Gare routière → Mairie → Place du Gaz → Salle Beauséjour \rightarrow Carrefour Saint Michel \rightarrow Les Atlantes

Evénement à l'occasion de Noël

Une patinoire à ciel ouvert en pleine ville



Mise en place par l'Union des commerçants des Sables d'Olonne, en collaboration avec la Ville, cette animation promet d'être le temps fort de cette fin d'année.

Se livrer aux joies de la glisse à deux pas de la mer : tel est le programme proposé à tous entre les 13 et 25 décembre prochains.

A quelques jours de Noël, le parvis de la mairie accueille en effet une patinoire extérieure synthétique de 160 m².

L'Union des commerçants est à l'origine de cet événement. Elle l'organise dans le cadre de sa politique de développement de l'animation locale. La Ville a souhaité soutenir ce projet qui impulse une réelle dynamique à une période clé, celle des fêtes de fin d'année.

Cette patinoire sera accessible entre les mardi 13 et dimanche 25 décembre, tous les jours entre 10h et 19h30.

Animations

Pour inciter les patineurs mais aussi les autres à venir découvrir cet espace ludique, des animations sont également prévues. Ainsi, du 13 au 25 décembre, des chants de Noël seront diffusés dans les rues.

Le mardi 20 décembre, un spectacle de rue avec des musiciens et des clowns, sera offert aux petits et grands badauds. Le mercredi 21 décembre, de 17h à 20h, la patinoire se transformera en piste de danse avec une soirée Disco Kids pour les enfants. Enfin le jeudi 22, c'est le Père Noël en personne qui viendra aux Sables-d'Olonne!



Patinoire installée sur le parvis de la mairie, ouverte du 13 au 25 décembre inclus, de 10h à 19h30. Accessible à partir de 4 ans (enfants sous l'entière responsabilité de leurs parents) Tarifs: 2 € les 20 minutes de glisse, location des patins incluse. Tickets vendus sur place. Port de gants obligatoire.



Vendredi 9 décembre 2011 avec une séance à 14h30 et une autre à 18h aux Atlantes

culture

Jusqu'au 26 février 2012

Le musée s'habille de noir et de blanc

Le musée de l'Abbaye Sainte-Croix accueille deux nouvelles expositions, tout en noir et blanc, de grande qualité : Emile Savitry, un photographe de Montparnasse, et Charbons de Killoffer.

Emile Savitry: un photographe de Montparnasse



Apache de Pigalle 1938

Le musée de l'Abbaye Ste-Croix présente la première exposition d'envergure consacrée aux photographies d'Emile Savitry en coproduction avec le MuVIM de Valence en Espagne. Emile Savitry (1903-1967). Peintre puis photographe méconnu des « heures chaudes » de Montparnasse, il a côtoyé tout ce que le Paris des années 1930 à 1950 abritait d'artistes et d'intellectuels du monde entier. Le succès fulgurant que reçut sa première exposition de peinture surréaliste, introduite par Louis Aragon en 1929, fait fuir cet homme modeste

à Tahiti. A son retour, il découvre Django Reinhardt qu'il révèle et ramène à Paris pour lui faire connaître le monde du jazz. Le café du Dôme, La Coupole, ce carrefour de Vavin qu'il ne quittera plus lui réservent ses plus belles rencontres : les frères Prévert, Paul Grimault, Anaïs Nin, Alberto Giacometti, Anton Prinner, Victor Brauner, Óscar Dominguez. Avec Brassaï puis Robert Doisneau, il développe sa carrière de photographe à l'agence Rapho. Il sera reporter, photographe de plateau pour Marcel Carné, de mode pour Vogue et Harper's Bazaar, avant de retourner à la peinture. Ses portraits d'artistes d'une intimité complice et ses photographies de nus qui lui valent un véritable succès au Japon, témoignent de sa profonde sensibilité.



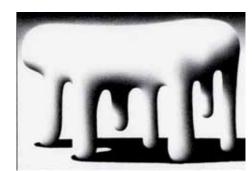
Le Ponton 1937

Killoffer: Charbons

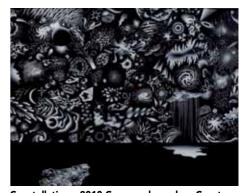


Grill, 2011 Crayon de couleur noir sur papier Canson blanc, Courtesy galerie Anne Barrault, Paris

Killoffer connaît une réputation bien établie dans l'univers de la bande dessinée. Issu de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués Duperré, il est l'un des membres fondateurs de l'Association, maison d'édition culte dont la volonté est de dépasser le style fanzine, pour composer des oeuvres littéraires à part entière. Dans cet esprit, la démarche de Killoffer délaisse les concepts classiques de la bande dessinée, comme ceux de série, de personnage, de récit d'aventure, pour élaborer un mode d'expression profondément personnel. A la manière de l'Ouvroir de Littérature Potentielle de Raymond Queneau, ses auteurs se fixent des contraintes d'écriture et de dessin qui ont pour effet de stimuler fortement leur créativité. Mais si ce mouvement revient à donner une certaine priorité à la narration sur le graphisme, Killoffer n'en a pas pour autant sacrifié le second à la première, et sa singularité est bien de conserver toute sa valeur artistique au dessin, jusqu'au point de composer des albums entièrement muets. Les derniers dessins de l'artiste, présentés dans les combles du musée, sont dénués de mots. Ils laissent la part belle à la matière, frottée, froissée, révélée dans des paysages lunaires ou évaporée en fumée.



Dégoût, 2011 Crayon de couleur noir sur papier Canson blanc Courtesy galerie Anne Barrault, Paris



Constellations, 2010 Crayons de couleur Courtesy galerie Anne Barrault, Paris

Conférence « La photographie des années 1930/1950 » par Marie Gautier, docteur en histoire de l'art contemporain Université Paris-I en partenariat avec l'association des Amis du MASC, jeudi 26 janvier 2012, 18h30, salle de conférences du musée. Entrée libre

à noter

Conférence « Killofferisation » par Pacôme Thiellement, écrivain, journaliste et réalisateur en partenariat avec l'association des Amis du MASC, jeudi 2 février 2012, 18h30, salle de conférences du musée. Entrée libre

A la bibliothèque

Des rencontres exceptionnelles à vivre

Frissonnez de plaisir durant deux mois à la bibliothèque en participant aux animations de fin d'année. Petits et grands y trouveront leur bonheur avant le summum au pied du sapin.

Contes de Noël

Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles, les histoires et contes d'hiver. A l'espace jeunesse de la bibliothèque, de magnifiques contes de Russie intitulés « Sous l'édredon de Dame Hiver » seront proposés le samedi 17 décembre à 15h. Racontée par Claudie Duranteau et accompagnée à la guitare et aux percussions, Dame Hiver emmènera les enfants dans de jolies aventures au pays où il fait froid, en Sibérie.



Claudie Duranteau fait voyager son jeune public sous la neige avec Dame Hiver

Quelques jours avant, le samedi 3 décembre, un méli-mélo d'hiver sera également consacré aux histoires de Noël à 11h pour les enfants à partir de 3 ans. Le suivant aura lieu le samedi 7 janvier 2012.

Animations gratuites - Réservation obligatoire pour « Sous l'édredon de Dame

Rencontres d'auteurs

Debutees en novembre avec la venue de Philippe Grimbert, les rencontres se poursuivent avec deux auteures en décembre et janvier.



« So long, Luise », le nouveau roman de Céline Minard

Samedi 10 décembre, la bibliothèque recevra Céline Minard, qui a écrit six romans dont le très remarqué « Le Dernier monde » (Denoël 2007, réed. Folio 2009). Dans le cadre de la rentrée littéraire 2011, elle livre un nouveau roman « So long, Luise » salué unanimement par la critique (Denoël).



Maylis de Kerangal vient de publier « Nina et les oreillers »

En début d'année prochaine, le samedi 14 janvier, c'est Maylis de Kerangal qui sera invitée à son tour à rencontrer son public sablais. Née en 1967, Maylis de Kerangal est l'auteure de neuf romans. Elle a reçu le prix Médicis 2010 pour son dernier roman en date « Naissance d'un pont » (Verticales). Elle vient également de publier un album pour la jeunesse aux éditions hélium, « Nina et les oreillers ».

Entrée libre et gratuite autour d'un brunchlecture à 11h.

Initiations informatiques

Depuis la rentrée, l'espace multimédia a ouvert un nouveau cycle de cours et d'initiation à l'informatique. Le public, débutant ou confirmé, peut y adhérer toute l'année afin d'y apprendre à optimiser l'utilisation de son ordinateur, d'Internet, du traitement de texte mais aussi à classer ses photos de vacances, à utiliser une clé USB, à créer des cartes de visite... Découvrez le programme complet sur www.lessablesdolonne.fr , rubrique Culture et Animations, puis Bibliothèque municipale.

A noter aussi

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée pendant une semaine du 17 au 21 janvier 2012. Cette période sera consacrée au réaménagement de l'espace adultes qui adoptera pour plus de convivialité, un classement par pôle: Société, Arts, Fiction (polar, science fiction, détente).





Sabl'olo va à la patinoire





Comment ça? Ben, je vais à Pourquoi? la patinoire!



Conseil municipal des Jeunes

Élection du nouveau conseil municipal pour le mandat 2012



Découverte de la citoyenneté pour les jeunes élus

Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été officiellement

A chaque début d'année scolaire, les classes de CM2 des six écoles sablaises sont immergées dans la vie citoyenne en organisant les élections du Conseil Municipal des Jeunes. Cette année, 128 jeunes se sont portés candidats et ont défendu leurs projets, sous forme de profession de foi.

Les 15 élus juniors, 8 filles et 7 garçons, ont été accueillis par Monsieur Le Député-Maire Louis Guédon et la commission jeunesse lors de leur installation en salle du conseil municipal, le vendredi 4 novembre. Comme le veut la coutume, ils ont reformulé leur profession de foi auprès des élus avant de recevoir une écharpe brodée « CMJ ».

Élus du CMJ			
École du Centre	Solène GALARNEAU Ali ZOUHAYRI	École St Michel	Cyrine CHEBICHEB Louis MORILLON
École Clémenceau CM2 A	Célestine SERRE Romain AIRIAU	École Ste Thérèse	Elise TAPIE Côme NAULLEAU
École Clémenceau CM2 B	Charlyne CLEMENÇON Louis GAUTIER	École St Nicolas	Laura GOUSSAUD Enguerrand FLEURY
École P.E Pajot	Natalya BAUD Alexandre BOUILLAUD	École Clis Clémenceau	Océane DARMET

Un projet pédagogique novateur est en place depuis la rentrée

La classe orchestre du collège Pierre Mauger

C'est une nouveauté qui semble porter ses fruits. Une classe de 6e est initiée aux instruments à cuivre par des professeurs du conservatoire de musique intercommunal Marin Marais.

La sonnerie met fin à la récréation. A peine retentie, les 28 élèves de cette 6ème de Pierre Mauger se précipitent dans la classe. Ils s'emparent non pas de cahiers et de stylos mais de trompettes, altos, saxhorns, barytons et trombones. Car il s'agit de « la classe orchestre » du collège qui se familiarise aux cuivres, à raison de deux heures par semaine.

« C'est une toute nouvelle action pédagogique, un projet de vie scolaire » indique Marc Barré, principal du collège Pierre Mauger. « Le but est de fédérer la classe et de capter l'attention ».

Ce projet a pu se concrétiser grâce à un partenariat entre l'établissement scolaire, la Communauté de Communes des Olonnes et le conservatoire de musique Marin Marais. Des instruments de musique ont été acquis spécialement pour ces élèves. Deux enseignants du conservatoire Marin Marais interviennent pour animer les séances : Christophe Alékian, professeur de trompette et chef d'orchestre de la classe et Marc Pinson, professeur de trombone-tuba. Ils sont aidés d'un professeur d'éducation musicale du collège, Christophe Onillon.

L'idée n'est pas de former des virtuoses mais bien de « leur apprendre à jouer d'un instrument de cuivre au fur et à mesure, de façon empirique, sans acquis de solfège préalable » explique Christophe Alékian. **« Comme ils n'ont** pas de partitions, cela nécessite de leur part un travail de mémorisation pour se souvenir des notes ».

Le mardi, les élèves répétent en deux groupes distincts selon leur instrument. Le vendredi, c'est répétition générale. Là, les élèves s'exercent à interpréter ensemble les morceaux

appris, un chant traditionnel et deux morceaux de rock. A chacun de suivre le chef d'orchestre et de s'arrêter de jouer au bon moment pour éviter la cacophonie. « Le silence fait partie de la musique » ironise Marc Pinson.

D'enthousiasme, les apprentis musiciens ne manquent donc pas. Ils se sont accaparés ce projet et leur instrument. Fin décembre, ils présenteront le fruit de leur travail avec une représentation donnée au sein du collège et une autre dans la ville.



Apprentissage musical pour les 28 élèves de 6°